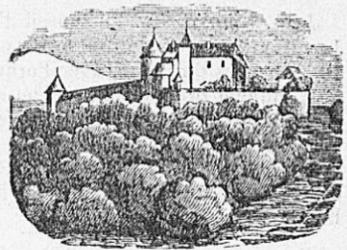




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Four la Suisse: 1 an. Fr. 4 50
» 6 mois. » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 14 février 1893.

Le Carnaval! Aujourd'hui, mardi gras, il bat son plein. Depuis plusieurs jours déjà, les loustics se mettent des faux nez, des fausses perruques, des fausses moustaches, des faux favoris.

Des faux favoris? Lorsqu'on regarde autour de soi dans le monde, on ne voit que cela, non pas seulement en temps de Carnaval, mais du 1^{er} janvier au 31 décembre!

Faux favoris, ce vieillard, instigateur des deux plus grandes entreprises du siècle, le canal de Suez et celui du Panama, qui, au moment où, sous le poids de près de cent années d'existence, il va s'enfoncer dans la tombe, se voit, de grand Français qu'on le qualifiait, — heureusement sa sénilité l'empêche de le voir, — fêtré d'une condamnation de cinq ans d'emprisonnement!

Faux favoris! les Floquet, les Freycinet, les Baïhaut, les Eiffel, ayant paré les uns les fauteuils des ministres et des présidences, le dernier semblant se dresser au-dessus des trois cents mètres de son inoubliable tour, avec toute la puissance d'un colosse d'airain: Et tous ces faux favoris sont tombés et sont tombés vous savez où et comment, le jour où, le Carnaval des fibusteries fini, les masques ont été enlevés!

Mais, sans aller chercher bien loin, près, tout près, chez nous, en dehors du temps du Carnaval, n'y a-t-il pas aussi de « faux favoris »?

Ne sont-ce pas des faux favoris, ceux qui, s'affublant de fausses barbes de saints, depuis des années et des années, ne veulent laisser, aux minorités qu'ils écrasent, ni le droit de contrôler leurs actes, ni la moindre bribe du pouvoir qu'ils détiennent parce qu'ils masquent leurs véritables visages?

Mais il y a bien d'autres « faux favoris »! Faux favoris, dans tous les partis, dans tous les domaines, ceux qui, dans les banquets et dans les comités, sont tout feu et flamme, et disparaissent, comme rasés, au moment où des paroles il faut passer à l'action.

A tous, et à toutes les occasions, nous crierons : « A bas les masques! »

Le carnaval commence, — il ne commence que de

puis trop longtemps, — vous tous, tous les « faux favoris », croyez-nous, gare au mercredi des Cendres!... et au temps de carême qui le suit!

NOUVELLES DE LA SUISSE

Budget de la Confédération et des cantons pour 1893 :

	Recettes.	Dépenses.
Zurich,	12,088,618 —	12,815,185 —
Berne,	11,467,230 —	12,107,070 —
Uri,	335,462 76	329,979 01
Schwytz,	446,500 —	461,600 —
Glaris,	988,274 —	1,049,776 —
Lucerne,	1,867,113 —	1,864,904 —
Soleure,	1,787,829 —	2,025,462 —
Bâle-Ville,	6,112,060 —	6,774,950 —
Bâle-Campagne,	986,265 50	1,069,240 —
Schaffhouse,	452,000 —	652,000 —
Thurgovie,	1,384,000 —	1,532,000 —
Saint-Gall,	3,546,000 —	3,541,000 —
Grisons,	1,175,750 —	1,048,670 —
Tessin,	4,541,872 —	4,630,382 —
Valais,	1,336,267 —	1,332,395 —
Genève,	5,743,277 —	5,859,609 —
Vaud,	6,909,490 —	7,222,575 —
Neuchâtel,	3,073,634 05	3,096,139 41
Nidwald,	124,669 —	144,494 —
Argovie,	2,836,544 25	2,906,845 25
Zoug,	335,700 —	396,700 —
Fribourg,	3,206,175 —	3,299,520 —
Appenzell-Int.	144,970 —	164,026 —
Appenzell-Extér. à déterminer en mars par le G ^d Conseil.		
Obwald à déterminer en mai par la Landsgemeinde.		
	70,879,700 56	75,195,530 67
Déficit :	4,315,830 —	
Confédération,	72,730,000 —	83,810,000 —
Déficit :	11,080,000 —	

La zone franche. — Le Conseil fédéral s'est occupé, vendredi, de la condition des Suisses établis dans la zone franche, mais, vu la nature délicate d'une intervention internationale, il a décidé, avant de formuler aucune réclamation, de s'entourer de plus amples renseignements.

Commerce. — La Nouvelle Gazette de Zurich, dans un article très remarqué, exprime le regret qu'en matière de guerre de tarifs, les autorités fédérales s'arrêtent à mi-chemin. Beaucoup de marchandises françaises passent, pour pénétrer en Suisse, par d'autres pays, et jouissent ainsi des tarifs réduits. Le seul remède à cet état de choses serait d'exiger des certificats d'origine.

Legs. — Mme veuve Allemandi, de Basel-Augst (Bâle-Campagne), décédée à Paris, a fait, par testament, les legs suivants :

1. Au Conseil fédéral, 40,000 fr.
2. A la ville de Bâle, 100,000 fr.
3. Au canton de Bâle-Campagne, 30,000 fr., dont les intérêts doivent être remis : 1/3 à la commune de Basel-Augst et 2/3 à celle de Liestal.
4. Au canton de Soleure, 20,000 fr., dont les intérêts sont destinés à la ville de Soleure.

En cas de refus ou d'empêchement, par les villes ou canton de Bâle, Bâle-Campagne ou Soleure, d'accepter les legs en leur faveur, le premier capital, qui deviendrait ainsi disponible, est légué à la ville de Berthoud, et le second, qui deviendrait aussi disponible, reviendra à la ville de Berne.

Ces legs sont tous destinés à doter des jeunes filles ou ouvrières pauvres, d'origine suisse, dans ce sens que les capitaux seront administrés par les autorités désignées dans le testament et que les intérêts seront seuls employés, chaque année, au but indiqué.

Polytechnicum. — M. Eugène Baumberger, actuellement professeur extraordinaire à Munich, est nommé professeur de chimie générale et directeur du laboratoire de chimie analytique au Polytechnicum de Zurich.

On ne savait toujours point ce que Berthe était devenue.

Suzanne avait été conduire sa mère à Beanjon et n'était pas revenue. Il y avait de cela trois jours et elle ne donnait pas signe de vie. Qu'est-ce que cela signifiait? A elle aussi, que pouvait-il donc être arrivé?

On se livrait à toutes sortes de commentaires, on se perdait dans les hypothèses.

— Voyez-vous, ma chère, disait la concierge à Mme Jacques, quand le malheur se met après les gens, il ne le lâche plus. Nous comprenons qu'on n'entende plus parler de mam'zelle Berthe, nous savons qu'elle a été enlevée par cette femme, qui travaillait, sans doute, pour le compte de quelque vieux libertin; mais mam'zelle Suzanne?... Tenez, je ne sais plus quoi m'imaginer; c'est bien sûr, allez, il y a encore quelque chose de mauvais là-dessous.

— C'est ce que nous pensons tous et comme vous nous ne savons que dire.

— Grand Dieu, comment tout ça finira-t-il?

— Je n'en sais rien.

— Mal, ma chère Mme Jacques, mal pour ces pauvres jeunes.

— J'en ai peur.

— Et pourtant elles ne méritaient pas ça, non, elles ne le méritaient pas!... Ah! si j'étais quelque chose dans le gouvernement!

— Deux jeunes filles ne disparaissent pas ainsi sans qu'on puisse rien savoir, il faudra bien qu'elles se retrouvent.

La concierge hochait la tête.

— Attendons, fit-elle, et nous verrons.

Mme Jacques l'ayant quittée, la concierge reprit sa lecture du Petit Journal à l'instant interrompue.

La bonne femme était hantée par des idées noires. Elle se figurait qu'elle allait lire que Suzanne, traversant un carrefour, avait été écrasée par un camion ou un omnibus ou qu'une jeune fille de dix-huit ans, très jolie, avait été retirée de la

Seine, noyée, et transportée à la Morgue. Aussi délaissait-elle le feuilleton pour lire tout d'abord les nouvelles diverses de la première à la dernière ligne.

L'honorable concierge, qui avait passé la soixantaine, n'avait plus que trois passions : son café, son vieux chat noir, qui ronflait toute la journée sur le lit, et la lecture de son journal d'un son.

Mais il était dit que ce jour-là elle ne pourrait pas lire tranquillement. A peine avait-elle repris le journal que la porte de la loge se rouvrit. Un jeune homme entra. C'était Albert Dumoulin, le jeune lieutenant du génie.

La concierge le reconnut aussitôt; elle poussa un cri de surprise et de joie en même temps, jeta le journal sur une chaise et se dressa comme par un ressort.

— Eh bien, monsieur, eh bien? l'interrogea-t-elle, les yeux brillants.

— Hélas! je ne sais rien encore.

— Rien, répéta tristement la femme.

— Plusieurs de mes amis et moi nous cherchons; aucun résultat encore; de son côté, la police ne s'endort pas; mais jusqu'à présent elle n'a rien pu découvrir. Oh! je ne me décourage pas, mes amis et moi allons continuer activement nos recherches et les agents de la sûreté ne s'arrêteront pas dans leurs investigations.

— Pauvre demoiselle Berthe! si elle savait seulement qu'un beau et brave jeune homme qui l'aime s'occupe d'elle.

Albert appuya la main sur son front, resta quelques instants pensif, puis ses traits se contractèrent. Il eut un tressaillement, soupira et se redressa brusquement en murmurant :

— Non! non! pas de ces horribles pensées!

— Vous avez raison, monsieur, il ne faut pas avoir de vaines pensées, dit la concierge, qui n'avait certainement pas compris ce que la parole du jeune homme contenait de craintes et d'angoisses.

— Madame, reprit-il, je suis venu ici ce matin, en courant,

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 94

PETITE MÈRE

PAR
ÉMILE RICHEBOURG

— Oh! dit-elle, vous me promettez bien d'aller voir maman, de me donner de ses nouvelles, et dès que vous saurez quelque chose concernant ma sœur...

— Oui, oui, ma chère enfant, soyez tout à fait tranquille.

Mme Arsène reconduisit sa pourvoyeuse.

— Bonne trouvaille, lui dit-elle avant de la quitter, cette jeune fille est une perle.

— Ramassée dans la rue.

— Sa valeur n'en est pas diminuée.

— Enfin, vous êtes contente?

— Oui, et vous savez ce qui est convenu?

— Je ne l'oublierai pas. A bientôt.

Mme Arsène revint près de la jeune fille.

— Ma mignonne, lui dit-elle, vous allez me suivre dans la salle à manger, vous déjeunerez et ensuite je vous conduirai dans votre chambre.

QUATRIÈME PARTIE

BERTHE ET SUZANNE

I

Dans la loge.

Il y avait grand émoi rue de la Bienfaisance où Félicie Lucotte et ses filles étaient aimées et estimées. Dans la maison où elles demeuraient, on était consterné.

que des étoffes de soie noir, blanc
e 85 c. jusqu'à 22 fr. 80 le mètre
rillé et façonné (environ 240 qu
et dessins différents).
à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
> 1.50 > 6.55
> 1.50 > 14.55
> 2.20 > 11.50
> .85 > 20.50
> 16.65 > 77.50
> 1.90 > 23.50
los > .85 > 4.50
ons par retour. [18]
es de G. Henneberg, Zurich

BULLE

Place du Marché
au petit détail.

d'autres fabriques. [5]

Attention!!! Toute per-
sonne doit faire un essai de
notre pommade Phénix garan-
tie pour faire croître et pousser
les cheveux de dames et mes-
sieurs, ainsi que la barbe, sup-
primer les pellicules, arrêter
la chute des cheveux, les em-
pêcher de blanchir, et
prévenir la
calvitie.

made Phénix



Envoi
contre espèces ou
en remboursement.
x par boîte
50 et 3.—
de des dépositaires
présentant pour
a Suisse.
l. Wirz,
des Jardins Bâle.

undi et mardi de Carnaval :
ONNE MUSIQUE
et danse
l de l'Écu, Bulle.

di 14 février, jour de Carnaval :
DANSE
L'Auberge de Sorens.
UE DE CORPATAUX
vitation cordiale.

Maréchal-Ferrant
à Charmey.

ession du Carnaval :
E ET CONCERT
imanche 12 février.

di et mardi, 13 et 14 février :
nne musique
ET DANSE
cordiale.

P. BRUNISHOLZ-REMY.

ession du Carnaval :
di 13 et mardi 14 courant,
DANSE
l'Hôtel de Ville

de BROC
ouverte. — Bonne musique.
vitation cordiale.

F. RUFFIEUX, tenancier.

Mardi gras, 14 février :
ONNE MUSIQUE
ET DANSE
ont de Corbières.

vitation cordiale.
BERSIER, aubergiste.

Cassée

imanche 12 février,
e Jaman, Montbovon
vitation cordiale.

E. REYMOND.

es Colombettes
Cassée

li, jour de Carnaval.
vitation cordiale.

G. MORET.

CAO SOLUBLE
Richard

ELLENTÉ QUALITÉ
ATION INSTANTANÉE

le Lenz, imprimeur-éditeur.

Jura-Simplon. — Le conseil d'administration du Jura-Simplon se réunira à Berne, le 23 février, à 10 1/2 heures du matin, avec l'ordre du jour suivant :

1. Budget ordinaire et budget spécial ;
2. Billets du dimanche ; transfert à Berne du service des ateliers et du matériel, dans le troisième département ; rapport de la direction sur le remplacement des freins Wenger par les freins Westinghouse.

Berne. — Un déplorable événement s'est produit à Belp. Quelques jeunes gens, armés d'un vieux fusil de chasse, s'exerçaient au tir dans la forêt au-dessus du village. Comme un certain Frédéric Neuenchwander allait tirer à son tour, son ami, Frédéric Blunier, s'approcha brusquement pour lui prendre le fusil des mains. Ce mouvement fit dévier l'arme, le coup partit et la balle traversa de part en part la poitrine de Jean Riedtowl, âgé de 16 ans, et le blessa encore au bras gauche.

Riedtowl fut transporté immédiatement à l'hôpital de Berne, où il mourut le soir même.

— A l'occasion d'une grève horlogère, il y a eu, à St-Imier, cortège d'ouvriers et ouvrières avec drapeaux rouges en tête, mais sans désordres, comme on l'a prétendu.

— Dans l'élection d'un député au Grand Conseil, en remplacement de M. Mettier, nommé rédacteur du *Grutlianer* à Zurich, le candidat des industriels, M. Tanner, a été élu contre le candidat des socialistes, M. Reimann, malgré une agitation formidable.

— D'après les résultats connus jusqu'ici, M. Moser candidat radical, a obtenu 3431 voix ; M. Schær, candidat conservateur, 1728.

On attend encore les résultats de nombreuses communes des districts de Wangen et Aarwangen.

Les chiffres déjà prévus font prévoir que M. Moser sera élu, ou plutôt est élu à une forte majorité.

Lucerne. — La direction du parti radical a décidé de présenter au Grand Conseil et au Conseil fédéral un recours au sujet de la votation de dimanche sur la loi de l'impôt. Le recours tend à faire déclarer la loi rejetée, et subsidiairement à faire casser la décision populaire.

— Jeudi, à onze heures du soir, est arrivé par la voie d'Ostende-Bâle, un train de pèlerins irlandais, sous la conduite des évêques de Waterford, Galway et Harbougance. Vendredi matin, un grand concert d'orgues a eu lieu à la cathédrale organisé par le comité des intérêts de Lucerne, en l'honneur des pèlerins. Le départ pour Milan s'est effectué à onze heures, par seize wagons-galeries du Gothard.

— Un grand congrès catholique aura lieu à Lucerne au mois de septembre. Le comité d'organisation, qui s'est réuni vendredi en a élaboré le programme.

Tessin. — Le Conseil fédéral refuse toute subvention à l'exposition cantonale tessinoise qui doit avoir lieu l'année prochaine.

Dès lors, le comité d'initiative cherchera à intéresser la partie italienne du canton des Grisons à cette exposition, de manière à en faire une entreprise intercantonale, parce qu'alors la Confédération ne pourra plus refuser un subside.

Vaud. — Voici le résultat de l'élection d'un conseiller national dans le 45^e arrondissement : Votants,

pour faire une visite à Mme Lucotte et à Mlle Suzanne.

— Vrai, bien vrai, c'est pour ça que vous êtes venu ?

— Oui, et je vous prie de me dire...

La concierge ne le laissa pas achever.

— Mais alors, monsieur, dit-elle, vous ne savez donc pas que Mme Lucotte est à l'hôpital ?

— Elle est à l'hôpital ?

— A l'hôpital depuis trois jours ; vous veniez de partir, après avoir causé avec mam'zelle Suzanne, lorsque le médecin est revenu ; il a dit que Mme Lucotte ne pouvait pas être convenablement soignée chez elle, qu'il fallait tout de suite la conduire à Beaujon.

— Est-elle donc si malade ?

— Sa maladie n'est peut-être pas dangereuse ; mais, voyez-vous, elle ne pouvait pas rester chez elle où tout manquait. Plus de linge, plus un sou, plus rien ; c'était la pire des misères, une misère à donner la chaire de poule.

— Quoi, les malheureuses se trouvaient dans cette affreuse situation ?

— Hélas ! oui, monsieur. C'était épouvantable.

— Mais pourquoi ne m'avez-vous pas dit cela l'autre jour ? J'aurais été si heureux de leur venir en aide.

— Dame, monsieur, il y a des choses qu'on ne raconte pas comme ça, crûment et à propos de rien. Et puis mam'zelle Suzanne est arrivée et vous comprenez que je ne pouvais pas vous dire ça devant elle.

— Mon Dieu, mais comment vit-elle, la malheureuse enfant ?

La concierge se cona tristement la tête.

— Ah ! comment elle vit ! répondit-elle ; mais la pauvre petite est-elle encore de ce monde !

— Que dites-vous ? exclama l'officier.

— Ce n'est plus seulement au sujet de mam'zelle Berthe que tout le monde dans la maison est dans une grande inquiétude, mais encore à cause de sa sœur. C'est mam'zelle Suzanne qui a conduit sa mère à Beaujon dans un fiacre. Eh bien, mon-

11,100 ; M. Ceresole élu par 6850 voix ; MM. Fauquez, 4300 ; Boiceau, 200 ; Berdz, 10.

A Lausanne, M. Fauquez a eu la majorité, 2185 voix ; M. Ceresole, 1645.

M. Fauquez a obtenu encore la majorité à Belmont, Epalinges, Cheseaux, Prilly, Renens, Ferlens, Serviron et Mézières. A Vevey, où l'on s'attendait à un tout autre résultat, M. Ceresole n'a qu'une majorité de 79 voix.

— Une exposition industrielle et agricole cantonale pour 1894 a été définitivement décidée dans une assemblée populaire tenue le 12 février à Yverdon.

Genève. — M. Gavard, ancien conseiller d'Etat, a demandé au Grand Conseil la suppression de la taxe personnelle, de la régle du sel, de la taxe des auberges, du droit d'inscription, de la taxe des billards, des centimes additionnels et des taxes municipales. Il veut remplacer ces multiples impôts par un impôt unique, direct et progressif jusqu'à 4 % sur la fortune mobilière supérieure à 5000 fr., déduction faite des dettes chirographaires, et sur la fortune immobilière supérieure à 5000 fr., déduction faite des dettes hypothécaires. Enfin, on introduirait un impôt sur le revenu. Les successions en ligne directe inférieures à 5000 fr. seraient exemptes de toute taxe. On prélèverait un droit progressif de 1 % à 2 % au maximum sur les successions en ligne directe, de 15 % entre cousins germains et de 25 % entre parents éloignés ou non parents. Les droits de mutation seraient réduits à 2 % au maximum.

— Les tribunaux genevois jugeront prochainement l'affaire de la loterie « L'Union syndicale de Genève ». On se souvient que, l'année dernière, des prospectus avaient été lancés par une association dont le directeur était un sieur Staude, et le secrétaire un nommé M. C. Richard. Il s'agissait de l'émission, en 9 séries, de 72 millions de bons à lots de 5 fr. La police fit une descente dans les bureaux de l'association, saisit les papiers, prospectus, de même que les mandats adressés par les souscripteurs, soit 14,000 fr., qui se trouvaient à la poste et qui avaient été souscrits en 24 heures. On était en présence d'une vaste entreprise ayant pour but l'exploitation des naïfs.

Chose curieuse, dit le *Genevois*, les organisateurs paraissent jouir de la protection de personnages influents du parlementarisme français.

Parmi les papiers saisis, se trouvait un grand nombre de prospectus de la **loterie de Fribourg** dont une certaine partie avait été expédiée pour solliciter des souscriptions.

Des éclaircissements furent demandés à la direction de la loterie de Fribourg, qui répondit que M. Staude avait été chargé primitivement de l'organisation de la loterie de Fribourg, mais comme il n'avait pas tenu ses engagements, toutes relations furent rompues avec lui. Cependant, on assure que le M. Richard, qui fait partie de l'administration de la loterie de Fribourg, est le même qui fut arrêté pendant quelques jours pour l'affaire précédente.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — Le *Gaulois* annonce qu'un député se propose de monter à la tribune et de déposer un projet de loi acquittant M. Ferdinand de Lesseps.

sieur, depuis nous n'avons plus entendu parler de la pauvre jeune fille.

Le lieutenant devint affreusement pâle.

— Et l'on ne sait rien, on ne soupçonne rien ? s'écria-t-il d'une voix oppressée.

— Tout le monde se demande ce qui a pu lui arriver, ce qu'elle est devenue.

Le jeune homme se mit à marcher dans la pièce d'un pas saccadé, en proie à une agitation violente.

— Moi, monsieur, reprit la concierge, j'ai une peur. J'ai peur que mam'zelle Suzanne ne se soit suicidée.

— Oh !

— Elle était si malheureuse, sa douleur était si grande : sa mère à l'hôpital, sa sœur disparue, pas d'ouvrage, pas d'argent, menacée par la faim, elle a pu se laisser aller au désespoir, se livrer à des tentations d'en finir avec la vie. Se voyant seule, affolée par toutes sortes de craintes, ne sachant plus où donner la tête, elle se sera effrayée plus que de raison ; une jeune fille, monsieur, ça n'a pas le courage et la force d'un homme ; eh bien, oui, je le dis encore, j'ai peur que, dans un accès de désespoir ou de folie, elle ne se soit jetée dans la Seine du haut d'un pont.

— Vous êtes lugubre, madame ; non, non, je ne veux pas croire cela.

— Pourtant, monsieur, on ne l'a pas revue ; pas de nouvelles ; elle ne donne pas un signe de vie ; comment expliquer cela ?

— Ah ! je ne sais pas, je ne sais pas ! Moi aussi, je ne sais que penser... Mais admettre que cet enfant se soit donné la mort, jamais ! Non, non, c'est impossible ! Épuisée de fatigue, brisée par les émotions, malade, très malade, elle aussi, peut-être a-t-elle été recueillie quelque part, par des personnes charitables. Hélas ! voilà une complication bien inattendue, et maintenant, ce n'est plus seulement Mlle Berthe, mais encore sa sœur qu'il me faut retrouver.

— Que Dieu vous vienne en aide !

— Un rédacteur du *Figaro* a interviewé M. Raphaël Nunez, président de la république Colombienne, au sujet du Panama. M. Nunez a déclaré qu'il donnerait la préférence aux propositions françaises, pourvu que la reprise des travaux soit assurée. D'autres demandes ont été formulées, notamment par les États-Unis, qui garantiraient la neutralité de l'isthme, en échange de l'assurance du libre passage.

— On a enregistré, à Marseille, le 10 février, 9 décès.

Italie. — Le 10 février, à 8 heures du soir, une bombe chargée de poudre a éclaté devant un poste de police, à Rome. Toutes les vitres ont été brisées ; pas de blessés. Un peu plus tard, à dix heures, une bombe a encore éclaté devant le poste de gendarmerie de la gare aux voyageurs. Là encore, il n'y a eu que des dégâts matériels. On croit se trouver en présence d'attentats anarchistes.

— On mande de Marsala que la coupole de la cathédrale s'est écroulée.

Une panique s'en est suivie, mais il n'y a pas eu de victimes.

Autriche-Hongrie. — Depuis un an, on fabrique en grand secret un fusil autrichien, dans les manufactures Speyer. Ce fusil est du calibre de 6 1/2 millimètres et serait, assure-t-on, supérieur à ceux de n'importe quelle autre puissance.

Grèce. — Suivant un télégramme, l'aspect de Zante depuis le tremblement de terre est imaginable. Trois mille maisons se sont écroulées. Le nombre des morts enfouis sous les décombres doit être énorme.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 10 février 1893.

— Il est pris un arrêté convoquant les assemblées électorales des communes de Fribourg, Bulle, Morat, Romont, Estavayer-le-Lac et Châtel-Saint-Denis, sur le dimanche 16 avril prochain, pour procéder au renouvellement intégral des conseils généraux.

— On approuve les statuts des Sociétés de laiterie de Grandsivaz et des Monts-de-Riaz.

Musée pédagogique, Fribourg. — Cette institution vient de recevoir le nouveau banc d'école de M. P. Huguéin, à Cormondrèche. Cette table présente de grands avantages hygiéniques au point de vue du travail assis et debout, ainsi que de grandes facilités d'adaptation au travail manuel des jeunes filles (couture, coupe, confection) et des garçons (cartonnage, dessin, sculpture). Nous devons ajouter que cette table est bien le système le plus simple et le plus solide qui ait été monté jusqu'à ce jour. Nous engageons vivement les commissions scolaires et toutes les personnes qui s'intéressent au progrès de notre mobilier scolaire et de nos écoles en général à voir ce banc dont le prix est des plus réduits.

Le musée pédagogique est ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures.

La Direction du Musée.

Nécrologie. — Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. le D^r Huber, de Morat, syndic de cette ville.

— Je compte sur lui s'il est réellement le protecteur des faibles et des innocents.

— En attendant, monsieur, je suis dans un assez grand embarras.

— Pourquoi ?

— Le propriétaire est venu hier soir et il m'a ordonné de mettre à louer le logement de Mme Lucotte.

— Il n'en a pas le droit si Mme Lucotte n'a pas donné son congé.

— Elle n'a pas donné son congé ; mais je vas vous dire : le dernier terme n'a pas été payé et le terme de juillet qui approche ne le sera pas non plus, puisque Mme Lucotte est à l'hôpital et que les deux demoiselles... enfin, c'est comme ça. Or, le propriétaire, — et il n'est pas commode, je le dis entre nous, — ne veut rien perdre. Si je ne l'avais pas prié, supplié, Mme Lucotte aurait reçu du papier timbré dès le mois d'avril. Maintenant, il ne veut plus rien entendre et même il est furieux contre moi, il prétend que je l'ai trompé, que je lui ai menti, que je savais bien que Mme Lucotte ne pouvait pas payer. Bref, il veut opérer une saisie et faire vendre les meubles.

— Ce propriétaire est un misérable !

— Oh ! monsieur, ne dites pas cela si haut !

— Je le lui crierais aux oreilles, s'il était là, répliqua le jeune homme avec une sorte de fureur. Mais, continua-t-il, en tirant son portefeuille, voici le moyen de lui fermer la bouche, à ce propriétaire sans pitié ; combien lui est-il dû ?

— Le terme est de cent francs.

— Alors un terme arriéré et celui qui va échoir, cela fait deux cents francs. Tenez, je vous remets ces trois billets de cent francs.

— Pourquoi trois, monsieur ?

— Vous retirerez les deux quittances de loyer au nom de Mme Lucotte. L'autre billet est un dépôt que je vous confie.

(A suivre.)

M. le D^r Huber importants dans la vaillante cohorte du Sonderbund et vrier dans le drapeau fidèle au drapeau.

M. Huber fut le gouvernement le gistrat dans le cinq ou six localités dotées de ce royaume jusqu'à sa mort.

En 1881, il fut avocat Marmier.

M. le D^r Huber animait les comités politiques, avait une assemblée, avait un peu rude, mais le peuple.

Morat, le La Citoyen.

Nous prenons siens.

Cadastral séance du 7 février nouvelle des Vesin et Mézières.

Loterie de justice et police guements obtenus placement des le canton de G

A propos de principes de la religion bien éton de Fribourg les libertards des hugues dans de Fribourg

Ce parti de ne consent pas fribourgeoise, ce même parti temps, prend s'agances, c'est protester bien que cela : que à perpétuer les

L'oppositi que, depuis tre violence pour r compose de tre le susdit régime partie des forc saïsme et de la tôt une fin à t

La Halle Ou étudie la industrielle, qui quoi — le non

Voici, d'apr tages de cette 1^o Elle régu 2^o Elle perri

dant la mau garde de cette 3^o Elle perri

concurrence d et supprimera 4^o Elle perri

dehors des cen chandise fabri être remise à l

vente. Les fra pourront ainsi 5^o La Halle

quence d'unir et de faire tou blent quelque

Electricité d'accord avec ment adjudgé l les appareils n tricité dans n

Bâle, dont les analogues déjà particulièrement

M. le Dr Huber a joué un rôle politique des plus importants dans notre canton. En 1847, il était de la vaillante cohorte de Morat qui lutta contre le Sonderbund et il était à la tête des insurgés du 6 janvier dans le district du Lac. Depuis, il a toujours été fidèle au drapeau radical.

M. Huber fut élu syndic de Morat à l'époque où le gouvernement avait l'obligation de choisir ce magistrat dans le sein des conseils généraux, dans les cinq ou six localités les plus importantes du canton, dotées de ce rouage administratif. Il resta à ce poste jusqu'à sa mort, pendant un quart de siècle.

En 1881, il fut élu au Conseil national avec M. l'avocat Marmier.

M. le Dr Huber assistait à toutes nos réunions politiques et toujours sa parole vibrante et énergique ranimait les courages; jamais il ne manquait à une assemblée, ayant son franc-parler et sa franchise un peu rude, mais un cœur d'or et ne battant que pour le peuple.

Morat, le Lac et le canton perdent un excellent citoyen.

Nous prenons une part sincère à la douleur des siens.

Cadastration. — Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 7 février courant, a décidé la cadastration nouvelle des communes de Morat, Charmey (Lac), Vesin et Mézières.

Loterie de Fribourg. — Le département de Justice et police du canton de Genève, vu les renseignements obtenus, a décidé de ne pas autoriser le placement des billets de la loterie de Fribourg dans le canton de Genève.

A propos de la fameuse loterie, on lit dans l'Union: «... Le parti de l'opposition entend défendre les principes de loyauté et de droiture, la morale et la religion bien entendues, ainsi que l'honneur du canton de Fribourg, honneur tellement compromis par les libertards que, de leur propre aveu, on pousse des huées dans toute la Confédération dès que le nom de Fribourg est seulement prononcé.

Ce parti de l'opposition, très fribourgeois en effet, ne consent pas à ce qu'on prostitue sa mère, la patrie fribourgeoise, à n'importe quel prix. Et puis, quand ce même parti, tyrannisé et persécuté depuis si longtemps, prend ses bourreaux en flagrant délit d'extravagances, c'est encore pour lui un saint devoir de protester bien haut. Il ne manquerait vraiment plus que cela: que nous venions encore aider nos despotes à perpétrer leurs derniers méfaits!

L'opposition n'est d'ailleurs pas si cruelle, puisque, depuis trente ans, elle n'a jamais recouru à la violence pour renverser un régime odieux. Elle se compose de trop de Dzolets, d'un côté, et, de l'autre, le susdit régime est toujours parvenu à paralyser une partie des forces de l'opposition à l'aide du pharisaïsme et de la trahison. Espérons qu'il y aura bientôt une fin à tout cela!

La Halle industrielle de Fribourg. — On étudie la création, à Fribourg, d'une Halle industrielle, qui portera — impossible de savoir pourquoi — le nom de Gewerbehalle.

Voici, d'après l'Artisan, quels seraient les avantages de cette institution:

1° Elle régularisera le marché et unifiera les prix.
2° Elle permettra au petit artisan le travail pendant la mauvaise saison, et lui facilitera ainsi la garde de bons ouvriers en tout temps.

3° Elle permettra à l'artisan de toucher jusqu'à concurrence du 50 % de la valeur de ses produits, et supprimera par le fait l'emprunt avec caution.

4° Elle permettra à tout artisan de s'établir en dehors des centres peuplés, attendu que toute marchandise fabriquée en dehors des commandes pourra être remise à la Halle industrielle, où elle sera en vente. Les frais généraux de chaque maître d'état pourront ainsi être réduits au minimum.

5° La Halle industrielle aura enfin pour conséquence d'unir tous les artisans d'un même métier, et de faire tomber la méfiance et la jalousie qui semblent quelquefois régner.

GRUYÈRE

Electricité. — Le conseil communal de Bulle, d'accord avec la commission spéciale, a définitivement adjugé la construction de la turbine et de tous les appareils nécessaires à l'établissement de l'électricité dans notre ville à la maison Alioth & Cie, de Bâle, dont les offres avantageuses et les entreprises analogues déjà parfaitement réussies recommandaient particulièrement au choix qui a été décidé.

Très prochainement, nous informe-t-on, un appel sera lancé dans le but de constituer définitivement la société des actionnaires, et cela conformément au vote des contribuables qui a décidé que la ville de Bulle entrerait pour la moitié dans les frais de l'entreprise et que l'autre moitié serait couverte par des actions à émettre. Cet appel s'adressera, en premier lieu, aux Bullois, mais aussi aux ressortissants des communes environnantes, placées dans des conditions qui leur permettent de profiter de tous les avantages indiscutables qui résulteront de la création par la ville de Bulle d'une usine électrique.

On sait que le projet comprend, outre l'éclairage de la ville et des logements et locaux de tous les particuliers qui le désireront, la location de forces motrices.

Nous transmettons avec un réel plaisir cette décision de notre conseil communal; mais nous tenons, en outre, à faire ressortir, une fois de plus, les avantages dont le prochain établissement de l'électricité dans notre ville peut être la source, non seulement pour Bulle, mais pour les localités voisines.

Abstraction faite de la nécessité absolue qu'il y a de ne plus laisser la nuit nos rues dans une obscurité, que les quelques lampions qui sont censés les éclairer ne font que rendre plus profonde, il n'est presque pas une industrie, on pourrait dire pas un particulier, qui ne puisse tirer des avantages des plus sérieux de la facilité d'avoir, à bas prix, une force motrice sous la main. Seulement, il faut que tous se rendent bien compte d'une chose: c'est que, plus nombreux seront les abonnés, plus le prix de revient de cette force pourra être abaissé; et plus les prix seront abaissés, plus aussi les intelligentes initiatives qui se proposent de profiter du moment actuel, si particulièrement favorable à l'établissement de nouvelles industries, seront encouragées à aller de l'avant et à créer ainsi de nouveaux filons de richesse dans notre contrée.

Il s'agit donc que chacun, dans l'intérêt de tous, et nous tous dans notre intérêt personnel apportions notre concours à cette entreprise.

Nous reviendrons probablement sur cette question si importante.

Théâtre. — Les représentations données dimanche après midi et le soir par la Concordia (Grutli), à l'hôtel des Alpes de Bulle, ont fort bien réussi.

Plusieurs des acteurs, et en particulier les demoiselles dans le drame d'Hedwige, ont su conquérir tous les suffrages du public qui, nombreux comme il l'était, prouvait qu'il comprenait le mérite de ces jeunes gens, de ces ouvriers qui, la journée achevée, consacrent leur peu de loisir à l'étude de pièces de théâtre, à la musique, à l'art, en un mot.

Tout ce qui est propre à réagir contre l'envahissement croissant des trois décés et de leur complice le gass mérite l'encouragement des gens de cœur.

Concert. — Le beau village de Vuadens voyait, dimanche après midi, la grande salle de son Hôtel de Ville se remplir d'une foule composée en majorité de dames et de demoiselles. C'était la société de chant de l'endroit, l'Espérance, qui donnait ce qu'à Paris on appellerait une *matinée*, avec le concours de MM. Meister, directeur de musique, Currat, ténor, et Huguenin.

Les chœurs, sous la direction de M. Magnin, furent fort bien exécutés, et, malgré un grand ensemble, on put distinguer quelques très belles voix; on sentait là un travail sérieux d'étude qui fait honneur aux jeunes gens de Vuadens et à leur vaillant instituteur-directeur; M. Meister, à plusieurs reprises, tint tout l'auditoire dans l'admiration par l'exécution à la fois savante et pleine de sentiment d'œuvres particulièrement gracieuses: M. Currat — on ne sait plus comment parler de l'immense impression qu'il produit toujours — M. Currat fut Currat, je ne puis dire davantage et faire mieux son éloge; les *Vuadensais* — est-ce bien ainsi qu'on les nomme? — entendirent avec intérêt la lecture que leur fit M. Huguenin de la lettre relatant le passage à Vuadens de Marriette-Bey, lettre à propos de laquelle le lecteur tint à rendre un respectueux hommage à la mémoire vénérée du doyen Chenaux; puis, pour terminer, tous rirent à cœur-joie en écoutant quelques passages du *Journal du Grand Frédéric*.

En somme, très jolie après-midi, malgré la température qui sévissait au dehors.

Au souper, qui suivit la *matinée*, M. Magnin, dans une santé fort bien portée aux autorités communales, exprima la reconnaissance de la jeunesse de Vuadens envers ces dernières, pour tous les encouragements que l'intelligent Conseil ne cesse de donner à tout ce qui est propre à élever le niveau moral de la commune et, en particulier, en accordant de larges subsides à la Société de chant, et, le soir même, en offrant encore un sérieux contingent de... — en ce

temps de landsturm, j'allais dire de fusils — de bouteilles à la Société de chant et à ceux qui lui avaient prêté leur concours.

Grâce aux subsides accordés par la commune, la Société possède un fort bon piano et, lorsqu'il s'est agi de se procurer des recueils de chant, de faire, en un mot, quelques frais urgents pour mener à bien une œuvre, plus puissante qu'on ne le croit, peut-être, pour la culture morale et intellectuelle de la localité, les fonds ont été assurés.

Nous souhaitons, il y a plus, nous engageons vivement tous les conseils communaux à prendre bonne note de l'exemple donné à Vuadens. Encourager tout ce qui peut favoriser les tendances élevées — l'art sous toutes les formes en particulier — parmi les jeunes gens, c'est arracher des clients aux *cabarets* et répandre des semences de prospérité, de moralité, et, partant, de bonheur.

Téléphone. — Nous apprenons que les communications téléphoniques entre Fribourg et Bulle ont lieu dès ce jour par Romont, ce qui les facilite singulièrement.

CHRONIQUE AGRICOLE

Dans le Bulletin sur les maladies contagieuses des animaux domestiques en Suisse du 16 au 31 janvier, nous relevons une seule mention pour notre canton: District de la Singine, Tavel, 2 b. ont péri, 30 b. sous séquestre.

Tabacs. — On signale d'Avenches de nombreuses ventes de tabac de la dernière récolte dont la qualité est, paraît-il, supérieure. La gare d'Avenches en aurait expédié 13,000 kg. Les acheteurs gens du pays sont satisfaits de leurs achats.

A l'occasion des bals et fêtes pour dames:

Etoffes de fantaisie en pure laine, couleur crème, blanches, ivoire, claires roses, imprimées, unies, damassées, environ 800 échantillons sur demande promptement franco. Nouvelles illustrations de modes pour toilettes de bals, noces et soirées gratis. Ettinger & Cie, Centralhof, Zurich.

Si vous ne digérez pas

l'huile de foie de morue, prenez le Dépuratif Golliez au brou de noix phosphate et fer, apprécié depuis 18 ans et recommandé par de nombreux médecins. — En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; ce dernier suffit pour la cure d'un mois. Exigez la marque des Deux Palmiers. Vente en gros: Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Station météorologique fédérale de Marsens.

Thermomètre.

Janv.	29	2	3	4	5	6	Févr.
7 h. m.	-12,4	1,4	2,0	-6,0	-6,2	-11,4	7 h. m.
1 h. s.	-3,4	3,0	4,2	-0,6	-4,0	-8,8	1 h. s.
9 h. s.	-2,0	2,0	-1,8	-4,0	-9,2	-8,6	9 h. s.

Hygromètre.

7 h. m.	94	96	100	98	84	90	7 h. m.
1 h. s.	93	95	95	80	80	85	1 h. s.
9 h. s.	91	100	92	92	85	81	9 h. s.

Direction et force du vent.

7 h. m.	S ⁰	S ⁰	S ⁰	N ⁰	S ⁰	NO ⁰	7 h. m.
1 h. s.	S ⁰	S ¹	SW ¹	N ²	NO ⁰	NO ⁰	1 h. s.

Pluviomètre.

1,3	18,4	—	—	—	—
-----	------	---	---	---	---

Mercuriale du marché de Bulle du 9 février 1893.

	De	a
Froment (Halle) (nouv.) . les 100 kg.	19	20
Avoine » »	16	18
Seigle » »	16	17
Orge » »	—	—
Pommes de terre 20 litres	—	60
Œufs (le compte) 7 à 8	—	15
Pain blanc le 1/2 kg.	1	25
Beurre »	—	70
Fromage gras (détail) »	—	40
Fromage maigre »	—	16
Fromage blanc (sérac) »	—	60
Bœuf »	—	38
Veau (poids vif) »	—	60
» (de boucherie) »	—	75
Mouton »	—	45
Porc gras (poids vif) »	—	90
Charcuterie fine »	3	50
Foin les 50 kg.	5	5
Regain »	3	50
Paille »	33	34
Foyard (3 stères = 1 moule)	20	24
Sapin »	—	—

A LOUER

en mises publiques, au Café Gruyérien, à Bulle (chambre derrière), **jeudi prochain, 16 courant**, dès 1 heure du jour, les pâturages de la Tollettaz, des Esserts-d'Amont et d'Avaux et les Berrats, rière Enney.

S'adresser au soussigné. Bulle, le 9 février 1893. Alf. REICHLER.

Cours élémentaire d'allemand.

Au cours élémentaire d'allemand que donnera tous les jeudis après midi le professeur HUGUENIN, les petits garçons seront également admis. S'inscrire le plus vite possible, ce cours devant commencer incessamment.

GRAINE & farine de LIN

Gros son français écailles. Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie. Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés. Froment pays comprimé 1^{re} qualité. Moitié Orge et avoines comprimées. Bourre d'épeautre. Grand choix d'avoines blanches. GROS ET DÉTAIL. Prix très réduits. Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

Laiterie.

Le soussigné informe l'honorable public que sa laiterie se trouve actuellement dans la maison Moura, derrière l'imprimerie de la Gruyère. Il se recommande en même temps pour les articles suivants : Crème, beurre, sérac, différentes qualités de vacherins, ainsi que fromages en gros et en détail, depuis 30 à 70 cent. le demi-kilogramme.

44] Rolle, laitier.

Avis médical.

Le soussigné avise le public qu'il s'est établi à La Roche, ancienne cure. 102] (A223F) J. HAYOZ, méd.-chirurg.

RELIURE EN TOUT GENRE

Encadrement de tableaux. Emile JUDET sur les Places, BULLE [41]

M^{me} Rosalie Python

vient de s'établir comme sage-femme à Bulle, auberge de la Croix-Blanche. Diplôme de la faculté de Genève et autorisée par la Direction de police du canton. Elle saisit cette occasion pour faire ses offres de service. [830]

On demande

pour la campagne, une fille connaissant un peu la cuisine et tous les ouvrages ordinaires. — S'adresser, jeudi 16 courant, de 9 heures à midi, au bureau du journal. [103]

La ménagère économe aussi bien que le cordon bleu se servent de préférence du **Concentré**

MAGGI

En vente chez Jos. Moura, Bulle. Les flacons vides seront remplis à très bon marché.

A VENDRE

A transporter, une maison presque neuve, composée de plusieurs chambres, grange, écurie. — S'adresser à François TINGELY, charpentier, à Marsens. [92]

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :

Factures, ENVELOPPES COMMERCIALES avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille. **PAPIER A LETTRES** grand et petit format, depuis 10 c. les 3 cahiers. **Carnets de laiterie, etc.**

Etiquettes gommées POUR VINS ET LIQUEURS de 30 à 60 cent. le cent.

HISTOIRE D'UN DRAPEAU par le général CASTELLA. 50 cent.

Etrences fribourgeoises. Prix : 1'

Ecole technique cantonale à Berthoud.

Cours spéciaux pour constructeurs, mécaniciens, électrotechniciens et chimistes.

Le semestre d'été, comprenant le premier et le troisième cours de toutes les divisions, commencera le 17 avril 1893. Les examens d'admission auront lieu le 15 du même mois. Les demandes de renseignements et d'inscription doivent être adressées au directeur soussigné qui donnera toutes les indications nécessaires sur les conditions d'admission, le programme des cours, le placement des élèves dans des familles, etc. Berthoud, le 8 février 1893.

Le président de la Commission de surveillance : Le directeur de l'école : 100] (B6073) ANDR. SCHMID AUG. HUG

Guérisons.

Les soussignés confirment qu'ils ont été guéris des maladies suivantes par les médecins de la **POLYCLINIQUE PRIVÉE, à GLARIS**, par traitement par correspondance :
Dartre de la barbe. H. Bethge, Jacobistrasse 2, Oldenburg.
Catarrhe pulmonaire, étouffement. J. Orlet, sommelier, Biskupitz près Zabrze (Silésie).
Taches de rousseur. E.-Th. Arndt, musicien, Rötha (Saxe).
Incontinence de l'urine, faiblesse de la vessie. Fr.-W. Creutzmann, Rückmarsdorf (Saxe).
Dartres. Grothe, maître tailleur, Dossow près Wittstock (Ost-Prignitz).
Rhumatisme articulaire. Fr.-M.-K. Schulte, ouvrier de fabrique, Lenhausen (Westph.).
Catarrhe du gosier. C. Vogel, maître menuisier, Cönnern a. Saale.
Ulcères aux pieds, flux salin. F.-A. Wezig, Tanndorf (Saxe).
Goutte. Fr. Ernestine Jackisch, Häuslers, N° 69, Waldau près Bunzlau (Silésie).
Catarrhe d'estomac. Fr. Strunkmann, Heidenoldendorf (Lippe-Detmold).
Eruptions au visage. A.-H. Karich, tailleur, Camenz (Sax^o).
Catarrhe vésical, rhumatisme. G. Jemp, Scharshütte près Mariensee (Prusse occidentale).
Chute de cheveux. Gust. Gauner, III, Beckerbach, poste Oderbach (Palatinat).
Pâles couleurs, faiblesse des nerfs. Anna Neumann, Martinstr. 10, Buckau, Magdebourg.
Ver solitaire avec tête. Léon Meyer, Mühlbach près Colmar (Alsace).
Hernie inguinale. With. Greis, instituteur, Oberhattert, Hachenburg Wiesbaden.
Maladie pulmonaire, phtisie. Jacob Hügi, Oberweil-Dägerlen (Zurich).
Goître, gonflement du cou. Seb. Hofstetter, Raf, Schännis (St-Gall).
Dureté d'oreille. Rob. Senn, Court près Moutier.
Catarrhe des intestins, auémie. Siegf. Bucher, Birmensdorf (Zurich).
Hémorroïdes. Joh.-Oh. Benz, G 8 VIII, Mannheim.
Hydrophilie. Mme Th. Feyer, épicerie, Mulhouse (Alsace).
Maladie des nerfs, nervosité. Fr. Genofefa Hauelsen, Isny. O.-A., Wangen (Wurtemberg).
Poils au visage, taches de rousseur. Virginie Baudin, Payerne (Vaud).
Maladie de la matrice. Marie Brüttsch, Lustdorf près Frauenfeld.
Rougeur au nez. Jac. Graf, Andreasstr. 7, Berlin.
Maladie du cœur, maladies des nerfs et des glandes, catarrhe pulmonaire. H.-R. Günzburg.
Maladie de la moelle épinière, faiblesse générale. Magd. Stähli, Bönigen près Interlaken.
Epilepsie sans rechute. P. Clémentot, Moutier (Berne).
Maladie du foie, catarrhe du larynx auémie. J. Hüsher, boulanger, Fribourg (Suisse).
Faiblesse des yeux, inflammation des yeux. H. Fischer, boulanger, Meisterschwanden.
Hydrocèle. P. Gebhardt, maître forgeron, Friedarsried près Neukirchen (Bavière).
Ivrognerie, sans rechute. Louise Morel, Genève.
Manque de barbe. C.-W. Gann, tailleur, Gonweiler, O.-A., Neuenbürg (Wurtemberg).
Engelures. Emile Freiburghaus, Spengelried près Gümnen.
1000 guérisons éprouvent le succès et la réalité. Brochure gratuite; port, 10 cent.
S'adresser à la **POLYCLINIQUE PRIVÉE A GLARIS** [648]

LOTTERIE
Fribourg (Suisse)
AUTORISÉE PAR ARRÊT DU GOUVERNEMENT LE 1^{er} FÉVRIER 1892
6^e Série de 1,000,000 de billets, ch. don. 8,447 lots en 8 tirages
ÉMISSION DE LA 1^{re} SÉRIE DONNANT DROIT A
UN GROS LOT **200,000** fr.
DE
Un gros lot de 100,000 fr.
Deux gros lots de 50,000 fr.
1 lot de 20,000 fr. 8 lots de 10,000 fr.
11 lots de 5,000 fr. 25 lots de 1,000 fr.
60 lots de 500 fr. 900 lots de 100 fr.
100 lots de 50 fr. 750 lots de 20 fr.
Tous les lots sont payables en argent
1^{er} TIRAGE TRÈS PROCHAIN
Donnant 918 LOTS répartis comme suit :
Un gros lot de 50,000 fr. • Un gros lot de 10,000 fr.
1 lot de 5,000 fr. • 5 lots de 1,000 fr. • 10 lots de 500 fr.
50 lots de 100 fr. • 100 lots de 50 fr. • 200 lots de 20 fr.
Le Billet : UN franc, joint 10 c. pour le retour
Adr. mandat-poste à M. RICHARD à Fribourg (Suisse)

Poudre dépurative du sang
du D^r méd. J.-U. Hohl,

d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans, est le meilleur remède pour des cures dépuratives, facilement à prendre et inoffensif même pour les enfants. Dans des cas de maladies de la peau, dartres, éruptions, rougeur du visage, ulcères aux pieds, affections cancéreuses, scrofules, tuméfaction des glandes, formation déficiente et impurité du sang, congestions, maladies sexuelles, manque d'appétit, maux d'estomac, constipation, etc., on obtient des résultats surprenants. La véritable poudre dépurative du sang, du D^r J.-U. Hohl, n'est en vente que dans les dépôts désignés ci-dessous, au prix de 1 fr. 55 cent. la boîte. Afin d'éviter des contrefaçons et des erreurs, qu'on veuille prendre note de l'adresse exacte : D^r J. U. Hohl's Sohn, Basel. Toutes les boîtes ne portant pas cette signature, ou seulement « D^r J. U. Hohl », sont à refuser. Dans les endroits où il n'y a pas un dépôt, on est prié de s'adresser au dépôt général P. Hartmann, pharmacie, à Steckborn. Dépôt : Estavayer, pharmacie Foreclet. [673]

RAISINS
Je fournis pour 18 fr., franco à toutes stations de chemin de fer, les raisins et tous les ingrédients nécessaires pour faire 150 litres de bon vin parfaitement sain. Une recette imprimée est jointe gratuitement à chaque envoi.
En outre, je recommande des vins garantis naturels, tels que :
Barletta rouge, très alcoolique (vin pour coupes) les 100 l. Fr. 30 —
Vin de Piémont, rouge, excellent vin de table 29 —
Vin d'Espagne, blanc, très fort 38 —
Plus de 3000 ordres supplémentaires et des lettres de remerciements qui nous sont parvenus l'année dernière confirment la bonne satisfaction de nos clients.
J. Winger, commerce d'importation, 101] (H446Q) Boswil (Argovie).

Docteur L. Verrey,
Médecin-oculiste, à Lausanne, anc. méd. adj. de l'hôp. ophtalmique, priv.-doc. à l'université, reçoit tous les jours (sauf mercredi), de 2 à 4 h., 2 avenue Agassiz. (H. 10574 L) 667

CHOUROUTE
de STRASBOURG et de BERNE
GROS ET DÉTAIL
chez E. & C. Barras, vis-à-vis du Cheval-Blanc, à Bulle. [697]

On demande à acheter
2-300 pièces de fromage bon mi-gras, du poids de 10 à 15 kg. Adresser offres avec prix sous 10 C. B. poste restante, Lausanne (Vaud). Paiement comptant. [94]

Il est mille cas où une personne bien portante tout autant qu'un malade n'a instantanément besoin que d'une tasse de bon bouillon. — Ce but est merveilleusement atteint par le

EXTRAIT VÉRITABLE de Viande EN RATIONS
à 15 cts
Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies.
Brevet suisse N° 907 et 1950.
246]

SUCCES MERVEILLEUX!

Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis

de BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc. En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

On demande à acheter

un domaine de 10 à 15 postes de bon terrain, avec maison d'habitation. S'adresser au bureau du journal. [87]

Magasin et chambre à louer.

A louer un joli magasin et une chambre meublée ou non meublée, avenue de la Gare. S'adresser à M. Jules GLASSON, Bulle. [90]

BREVETÉ!!!
LE
Ciment Universel
de Plüss-Staufur

est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc. Se vend en flacons de 65 cent. et 1 fr. Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

On demande

une fille sachant coudre et faire les travaux du ménage. Inutile de se présenter sans de bons certificats. — S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [104]

A remettre :
Un café-restaurant bien achalandé. S'adresser à Charles WIDMANN, rue du Simphon 19, à Vevey. [83]

On demande à acheter
à bon prix, de belles billes de plane. — S'adresser aux frères SCYBOZ, à Morlon. [62]

savon au goudron et soufre
fabriqué par BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour à Dresde et Zurich, surpasse toutes les autres spécialités de ce genre par la promptitude de sa guérison des maladies cutanées. En se lavant deux ou trois fois par jour avec ce savon, il rend la peau fraîche et saine et constitue même un excellent préservatif contre les contagions et les refroidissements. — Se méfier des contrefaçons. — En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

ARTICLE PREMIER
et de conserve
chants et corau
par actions dan
ART. 2. Les a
crivant.
Ces actions s
mise, à chaque
d'autre part, p
Les bénéfices
entre tous les
actions souscri
ART. 3. Les f
notaire Menou
tes de la Socié
ART. 4. Les a
les avoir enten
borateurs, à sa
rat et Hugueni
ART. 5. Dans
souscription, u
quée, à Bulle,
Société et de r
l'entreprise do
ART. 6. La so
close le 1^{er} mai